



ASSOCIATION
RAMSAR
FRANCE

pour les zones humides

Relevé de décisions Conseil d'administration du 30 septembre 2016

Présents :

Aïcha AMEZAL
Laurent GODÉ
François MIGNET
Régis VIANET

Luc BARBIER
Jean JALBERT (par téléphone)
Jean UNTERMAIER (représenté par Grégoire MACQUERON)

Jérôme BIGNON
Thierry LECOMTE

Excusés :

Daniel CRÉPIN

Geneviève GAILLARD

Yves VERILHAC

Assistaient également :

Bastien COÏC

Décisions prises lors du conseil d'administration du 30 septembre 2016 :

- Validation du compte-rendu du CA du 2 mai 2016.
- Achat d'un nom de domaine (ramsarfrance.fr) et création de boîtes mails (jmzh@ramsarfrance.fr, communication@ramsarfrance.fr) à la demande de l'Onema, pour bien identifier certaines thématiques.
- Publication par le MEEM d'une plaquette de 8 pages issue du rapport d'Eve Alcoumbre sur l'état des lieux du réseau des sites Ramsar et le bilan de l'application de la circulaire du 24/12/2009.
- Modification du statut et de la rémunération de l'animateur, sous réserve de validation lors de l'assemblée générale.
- Signature de chartes de gestion (Marais Vernier, Marais du Cotentin et Baie de Somme) lors du 8^{ème} séminaire Ramsar, qui aura lieu du 19 au 21 octobre 2016 dans le marais Vernier.
- Le guide de randonnée Ramsar publié l'année dernière sera offert à chaque intervenant, pour promouvoir les outils de communication des sites Ramsar.
- Recrutement d'un stagiaire en 2017 pour réaliser l'étude sur l'état des lieux des sites Ramsar du bassin Rhin-Meuse. La fiche de stage sera rédigée rapidement.
- Concernant l'ISZH, un mémoire argumentaire a été rédigé ainsi qu'une synthèse de 2 pages.
- Une rencontre au Sénat a par ailleurs été organisée le 27 septembre en présence du président (Jérôme Bignon), de la vice-présidente (Geneviève Gaillard) et du vice-président (Jean-Paul Chanteguet) de Ramsar France.
- Il en ressort la nécessité de mobiliser les élus des sites Ramsar, de solliciter un rendez-vous auprès du MEEM, et d'avoir le soutien de l'APCA et des chambres d'agriculture.



ASSOCIATION RAMSAR FRANCE

pour les zones humides

- Pour la deuxième année, l'association Ramsar France coordonne au niveau national la JMZH, avec l'appui de l'Onema, de la LPO, de la SNPN et des pôles-relais ZH.
- La journée de lancement devrait probablement avoir lieu à Brouage, où les aspects de francophonie sont très pregnants (ville de Champlain, fondateur de Québec, partenariat en cours avec le Sénégal sur l'ostréculture).
- L'association souhaite développer une exposition sur les 44 sites Ramsar, avec un panneau générique sur la convention de Ramsar, l'association et les sites français.
- Un exemple sera préparé pour le séminaire Ramsar d'octobre, afin de recueillir les avis, de les prendre en compte et de lancer la production sur des bases graphiques homogènes

Actualités

- Décès de Luc Hoffmann

Luc Hoffmann, personne incontournable de la protection de la nature et des zones humides s'est éteint dans sa résidence en Camargue, le 21 juillet dernier. Les administrateurs saluent l'action de ce grand homme et expriment leur émotion, et mentionnent la nécessité de poursuivre le combat que menait Luc Hoffmann depuis de nombreuses années en faveur des zones humides.

Les administrateurs proposent également un moment de recueillement et un hommage sera prononcé par Jean Jalbert, lors de l'Assemblée Générale de Ramsar France le 19 octobre prochain.

- Promulgation de la Loi biodiversité

La Loi biodiversité a été adoptée puis publiée au JORF le 8 août 2016. Ramsar est donc désormais mentionné dans la loi française, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

- Motion zone humide issue du colloque de Brest

Suite au colloque de Brest intitulé « Réparer la nature, l'exemple des milieux humides » (3-4 février 2016), une motion a été rédigée afin de l'envoyer à la Ministre en charge de l'écologie.

- Ville Ramsar

Plusieurs villes (Amiens, Niort, Pont-Audemer, St Omer) se sont déjà montrées très intéressées pour être candidates. Le calendrier du secrétariat de la convention de Ramsar semble néanmoins retardé. L'idée d'un appel à manifestation d'intérêt est évoquée, pour être force de proposition auprès de la convention de Ramsar. Ce sujet sera abordé lors de l'AG, pour savoir comment se positionne l'association sur cette thématique en 2017.